



Centre de gestion
de Seine-et-Marne
Fonction Publique Territoriale

NOTE DE SYNTHÈSE BUDGET PRIMITIF 2021

Le projet de budget primitif 2021 a été établi selon les orientations budgétaires présentées lors du Conseil d'administration du 17 décembre 2020.

L'instruction budgétaire et comptable applicable au Centre de gestion est la nomenclature M 832.

Le Conseil d'administration en date du 27 novembre 2020 s'est prononcé pour l'exercice 2021 en faveur d'un maintien du taux de cotisation global à 0.73 %.

Les inscriptions budgétaires pour l'exercice 2021 ont été établies au regard des principaux programmes d'actions mentionnés dans le rapport d'orientations budgétaires (ROB).

- Axe 1 : Promouvoir le développement et la transformation de l'Établissement, administration d'expertise, qui est aujourd'hui au cœur de la réforme territoriale (cf. Loi du 06 août 2019) ;
- Axe 2 : instaurer des relations fortes avec les administrateurs, les élus locaux et nationaux particulièrement dans le cadre des instances de la Fédération Nationale des Centres de Gestion (FNCDG), les fonctionnaires DGS, DRH..., le Conseil Départemental, la Région Île-de-France, le CNFPT... ;
- Axe 3 : élargir les compétences et trouver des solutions d'accompagnement aux collectivités Seine-et-Marnaises, développer des partenariats ;
- Axe 4 : développer la communication du CDG tant en externe qu'en interne (en accentuant la visibilité et la lisibilité de l'offre existante et future) ;
- Axe 5 : Moderniser l'image du CDG 77 en élaborant notamment une nouvelle identité visuelle de l'établissement (logo, charte graphique, supports de communication, mise en service d'un nouveau site Web dès le second semestre 2021).

Programmes d'action par mission

Dans un souci d'exemplarité, le Centre de Gestion va définir un projet d'Établissement, lequel sera établi en partenariat avec l'ensemble des services au moyen d'un dialogue mené par un prestataire extérieur spécialisé dans l'accompagnement social, et dont les lignes directrices de gestion seront le fil conducteur pour fédérer les agents vers un but commun et un sens partagé. Pour mémoire, les programmes d'action projetés depuis début 2020 sont les suivants :

- **Emploi territorial**
 - Établissement d'un projet de service renforçant et développant son action sur le développement de la mission orientation professionnelle,
 - Accompagnement au recrutement sur les métiers en tension et le recours à des compétences ponctuelles,
 - Répondre aux besoins de recrutement ponctuels (remplacement, renfort).

- **Concours**
 - Organisation des concours et examens dans le cadre départemental et interrégional,
 - Participations aux différentes commissions de programmation, d'étude et sur les conditions d'organisation des épreuves (ANDCDG et FNCDG),
 - Accompagnement des lauréats concours à la recherche d'un emploi.

- **Hygiène/sécurité/santé au travail**
 - Achèvement du projet d'accompagnement au plan de prévention RPS et déploiement de la prestation,
 - Étude, planification et déploiement d'une solution de planification dématérialisée des visites médicales,
 - Déploiement d'une solution de dématérialisation des saisines des instances médicales.

- **Carrière/instances paritaires** : Étude, planification et déploiement d'un nouveau SIRH

- **Conseils aux collectivités sur l'application du statut**
 - Poursuite du développement du catalogue d'ateliers du statut (rémunérations, indemnisation chômage...),
 - Développement d'un outil documentaire complémentaire aux fiches BIP qui positionne le CDG en tant que référence départementale sur l'analyse statutaire

- **Communication/documentation**
 - Renforcement de nos relations avec les collectivités du département,
 - Organisation des élections au sein du Conseil d'administration du Centre de gestion,
 - Communication sur les missions et le rôle du Centre de gestion aux nouvelles équipes municipales et intercommunales du département,
 - Poursuite de l'étude sur l'évolution du portail internet.

- **Finances**
 - Relance du projet de déploiement du module comptabilité analytique,
 - Déploiement du module facturation et déplacement.

- **RH/Organisation**
 - Renforcement des ressources du service,
 - Accompagnement aux projets structurant du CDG.

- **Technologie de l'information**
 - Développement de notre stratégie d'informatisation :
 - En interne, par le soutien du service informatique aux projets technologiques du CDG,
 - En externe, par la participation aux travaux du GIP informatique des CDG.

Vous trouverez en annexe le détail des propositions budgétaires article par article avec un comparatif sur les années 2019, 2020 et 2021.

Tableau d'équilibre général du budget primitif

FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Dépenses	%	Chapitre	Recettes	%
Charges caractère gén (011)	2 353 050,00 €	19,77	Produits des services (70)	5 562 904,00 €	46,74
Charges personnel (012)	4 517 000,00 €	37,95	Dotations (74)	2 500,00 €	0,02
Autres charges gestion (65)	994 500,00 €	8,36	Autres produits gestion (75)	330 000,00 €	2,77
Charges financières (66)	134 972,00 €	1,13	Atténuation charges (013)	349 083,00 €	2,93
Charges execept (67)	3 130 862,14 €	26,31	Excédent 2020 (002)	5 656 680,14 €	47,53
Dotations aux amorts(68)	150 000,00 €	1,26	Produits execeptionnels (77)	100,00 €	
Virement sect invest (023)	620 883,00 €	5,22			
TOTAL DEPENSES	11 901 267,14 €	100,00	TOTAL RECETTES	11 901 267,14 €	100,00
INVESTISSEMENT					
Chapitre	Dépenses	%	Chapitre	Recettes	%
Solde exécution 2020 (001)	196 921,32 €	18,57	Virement sect fonct (021)	620 883,00 €	58,56
Rembt emprunts (16)	338 983,00 €	31,97	Dotations (10)	263 230,41 €	24,83
Immos incorporelles (20)	176 080,00 €	16,61	Amorts des immos (28)	150 000,00 €	14,15
Immos corporelles (21)	348 229,09 €	32,85	ICNE (16)	26 100,00 €	2,46
TOTAL DEPENSES	1 060 213,41 €	100,00	TOTAL RECETTES	1 060 213,41 €	100,00

FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Dépenses	%	Chapitre	Recettes	%
Charges caractère gén (011)	2 353 050,00 €	19,77	Produits des services (70)	5 562 904,00 €	46,74

Charges personnel (012)	4 517 000,00 €	37,95	Dotations (74)	2 500,00 €	0,02
Autres charges gestion (65)	994 500,00 €	8,36	Autres produits gestion (75)	330 000,00 €	2,77
Charges financières (66)	134 972,00 €	1,13	Atténuation charges (013)	349 083,00 €	2,93
Charges except (67)	3 130 862,14 €	26,31	Excédent 2020 (002)	5 656 680,14 €	47,53
Dotations aux amortis(68)	150 000,00 €	1,26	Produits exceptionnels (77)	100,00 €	
Virement sect invest (023)	620 883,00 €	5,22			
TOTAL DEPENSES	11 901 267,14 €	100,00	TOTAL RECETTES	11 901 267,14 €	100,00
INVESTISSEMENT					
Chapitre	Dépenses	%	Chapitre	Recettes	%
Solde exécution 2020 (001)	196 921,32 €	18,57	Virement sect fonct (021)	620 883,00 €	58,56
Rembt emprunts (16)	338 983,00 €	31,97	Dotations (10)	263 230,41 €	24,83
Immos incorporelles (20)	176 080,00 €	16,61	Amorts des immos (28)	150 000,00 €	14,15
Immos corporelles (21)	348 229,09 €	32,85	ICNE (16)	26 100,00 €	2,46
TOTAL DEPENSES	1 060 213,41 €	100,00	TOTAL RECETTES	1 060 213,41 €	100,00

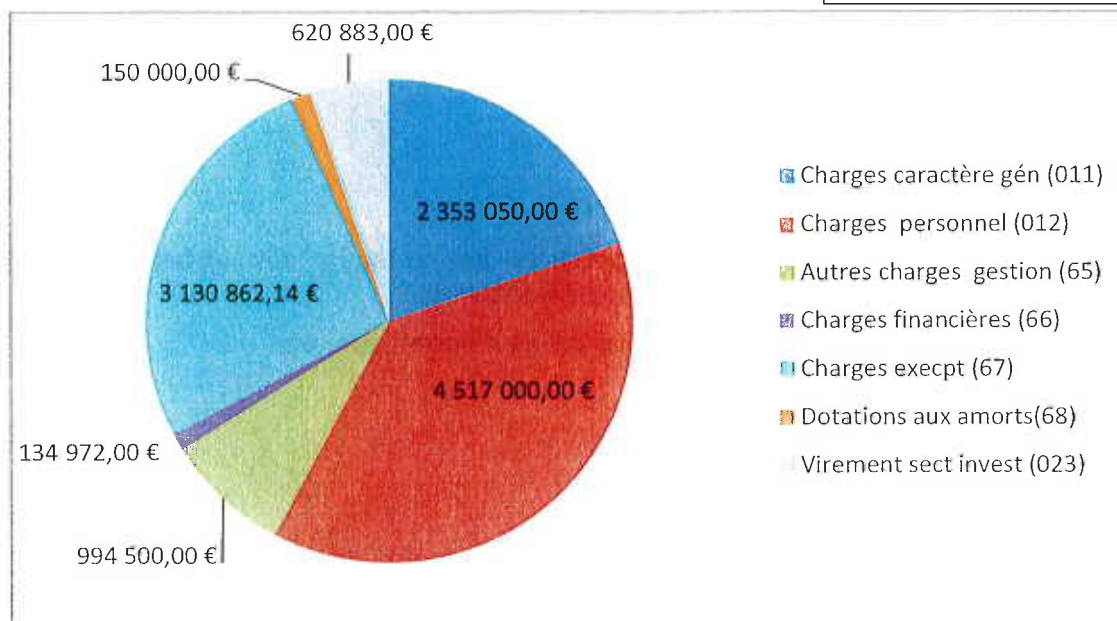
Les résultats de l'exercice 2020 sont repris en totalité.

Un virement de la section de fonctionnement - dépenses - de 620 883 € est nécessaire afin d'assurer l'autofinancement de la section d'investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement

Le « graphique » présente la ventilation des mouvements par chapitre budgétaire des prévisions budgétaires.



Chapitre 011 - Charges caractère général

Ce chapitre est consacré à toutes les dépenses courantes de fonctionnement du Centre de Gestion et s'élève à 2 353 050 euros. Les inscriptions budgétaires ont été réduites de 5 % par rapport aux inscriptions de l'année précédente.

Il est à noter que le centre de gestion possède 2 bâtiments, le premier - siège du centre de gestion à Lieusaint, et le second à Le Mée-sur-Seine - siège du CDG de 1994 jusqu'au 16 juillet 2012.

Quelques articles sont à mettre en exergue :

Article 6132 - Locations immobilières

Cet article enregistre les dépenses de location de salles pour l'organisation des concours, supérieur à 200 candidats inscrits aux épreuves écrites (hors période COVID 19).

Article 614 - Charges locatives

Suite à l'évolution de la nomenclature au 1^{er} janvier 2021, il convient d'enregistrer toutes les charges résultantes des baux de location du bâtiment de Le Mée-sur-Seine.

Article 617 - Etudes et recherches

Il est prévu la consultation d'un cabinet d'études en organisation.

Article 6188 - Autres frais divers

Cet article enregistre les dépenses de remboursement des coûts lauréats aux divers CDG organisant les concours dont les lauréats sont issus du secteur géographique de la Seine-et-Marne.

Article 6223 - Indemnités aux magistrats

Cet article enregistre le paiement des vacances des magistrats du tribunal administratif de Melun siégeant aux réunions du conseil de discipline.

Article 62268 - Autres honoraires

Cet article enregistre :

- les honoraires des médecins agréés présents aux réunions des instances médicales consultatives (Comité médical et Commission de réforme).
- les vacances du référent déontologue - laïcité et référent éthique.

Chapitre 012 - Charges personnel

Le chapitre concerne la masse salariale et les cotisations aux différents organismes sociaux des agents du Centre ainsi que des agents pris en charge (FMPE - fonctionnaire momentanément privé d'emploi).

Article 6478 - Autres charges sociales

Inscription budgétaire pour l'achat de tickets restaurants d'une valeur faciale de 7 € pour l'ensemble du personnel pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2021. La contribution du centre de gestion est de 4 € par jour travaillé.

4 517 000 € inscrit à ce chapitre - Augmentation de 2 % par rapport à l'année 2020 correspondant au glissement - vieillesse - technicité (GVT).

Les prévisions budgétaires tiennent compte des recrutements non effectués durant l'année 2020.

Chapitre 65 - Autres charges gestion

Les inscriptions budgétaires de ce chapitre correspondent :

A l'ensemble des indemnités versées aux élus, les remboursements aux collectivités des charges liées aux activités syndicales ainsi que les subventions aux associations et fédération.

Suite à des modifications de la nomenclature budgétaire, deux nouvelles imputations article 6512 - Droits d'utilisation -informatique en nuage et article 6518 - autres sont ouverte afin d'acquérir de nouvelles applications informatiques.

Les applications sont maintenant proposées en mode SAAS (droit d'usage).

- Amicale du Personnel 32 500 €
- ANCDG 1 000 €

Chapitre 66 - Charges financières

Inscription de 108 872 € pour le paiement des intérêts de l'emprunts contracté auprès du Crédit Agricole, auxquels s'ajoutent 16 100 € au titre des ICNE (intérêts courus non échus).

Chapitre 67 - Charges exceptionnelles

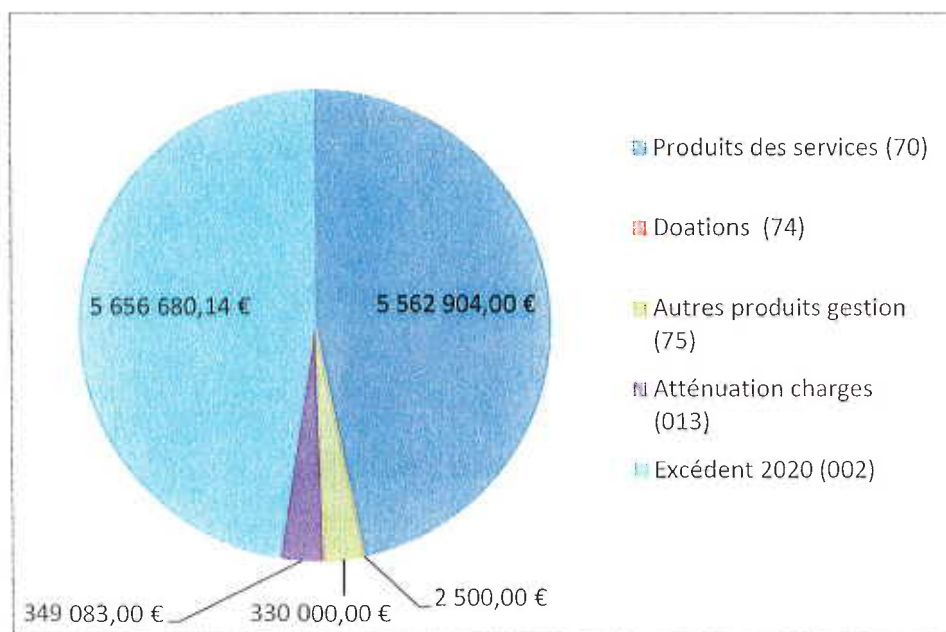
Article 678 : une somme de 3 120 862.14 € correspond à la réserve de crédit.

Chapitre 68 - Dotations aux amortissements

Inscription d'une somme de 150 000 € correspondant aux écritures d'amortissement pour l'année 2020. Ces écritures s'équilibrent avec le chapitre 28 en recettes d'investissement.

Les recettes de fonctionnement

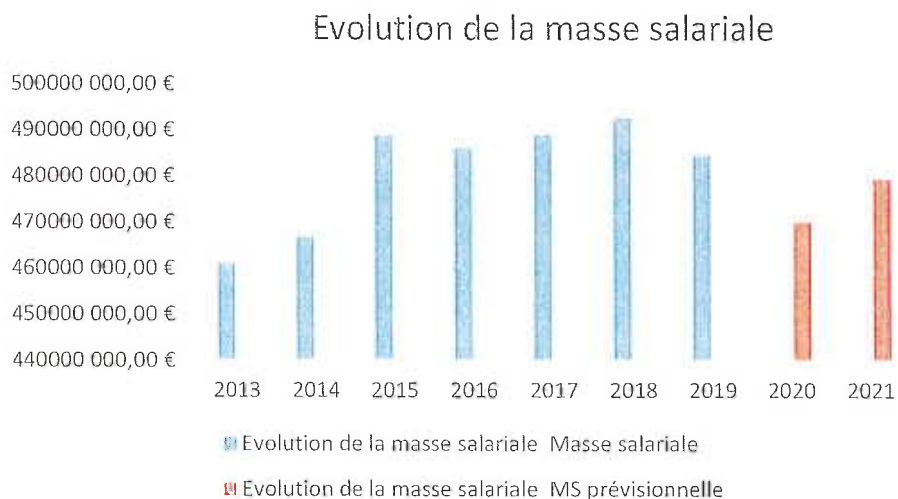
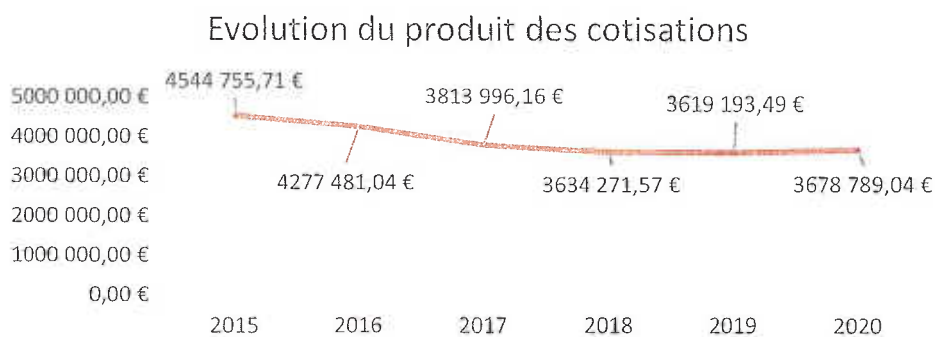
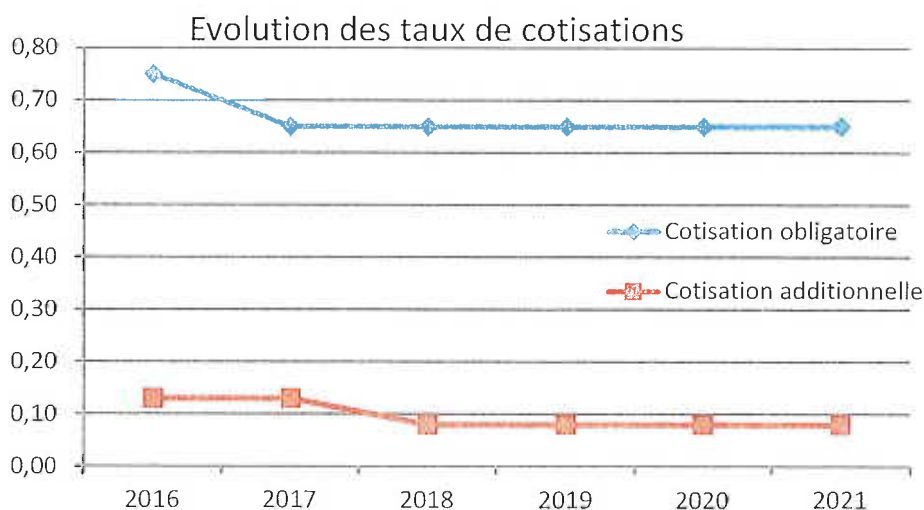
Le graphique présente la ventilation des mouvements par chapitre budgétaire des prévisions budgétaires.



Chapitre 70 - Produits des services

Article 7061 - Cotisation obligatoire et article 7062 - Cotisation additionnelle

Les cotisations sont assises sur la masse salariale de toutes les collectivités affiliées au centre de gestion, la recette totale attendue est estimée à 3 110 000 €.



Article 7066 - Contribution des organismes non affiliés
 Contributions des communes adhérentes au socle commun. (Chelles, Dammarie-les-Lys, Meaux, Melun, Pontault-Combault et Montereau-Fault-Yonne depuis le 1^{er} janvier 2021)
 La recette estimée à 135 000 € est assise sur la masse salariale des communes adhérentes au socle commun.

Article 70632- Inscription de 300 000 €

Produits au titre de la gestion des contrats d'assurance groupe calculé en application des tarifs votés par le Conseil d'Administration.

Article 70638 -Conventions et autres remboursements

Les recettes ont été estimées à 720 000 € en application des tarifs des missions facultatives votés par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 27 novembre 2020.

Article 7088 - Autres produits d'activités :

Versement du 2^{ème} acompte relatif à la convention 2020- 2022 signée avec le FIPHFP

Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante

Article 752 : Indemnité d'occupation du bâtiment du Mée-sur-Seine -327 000 € inscrits.

Chapitre 013 - Atténuation de charges

Article 6439 : Remboursement rémunération personnel privé d'emploi

Les contributions des collectivités suite à la prise en charge de leurs agents s'élèvent à 273 000 €. Les taux de remboursement varient entre 200% et 75 %.

Article 6479 : Remboursement sur autres charges sociales

Remboursement de la quote-part des tickets restaurants dû par les agents du Centre soit 3 € par jour travaillé.

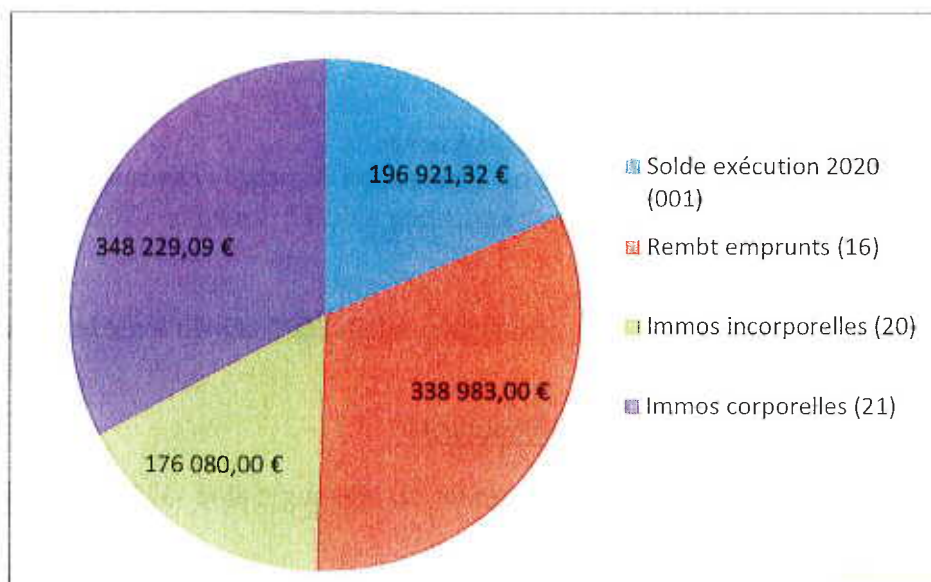
Chapitre 002 - Excédent antérieur reporté de fonctionnement

Excédent de fonctionnement 5 656 680.14 € - reprise du résultat 2020.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement

Le graphique présente la ventilation des mouvements par chapitre budgétaire des prévisions budgétaires.



001 - Résultat d'investissement

196 921.32 € Déficit de l'exercice 2020 de la section d'investissement

Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées

Inscription d'un crédit de 309 900 € - Remboursement de l'annuité de l'emprunt en capital ainsi que 29 083 € au titre des ICNE.

Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles

Inscription d'un crédit de 160 000 €

- Etude A M O pour une e-administration, collectivité relation management
- Plateforme sécurisée
- Acquisition d'un logiciel SIRH (soit imputation en investissement soit imputation en fonctionnement si achat en mode SAAS)

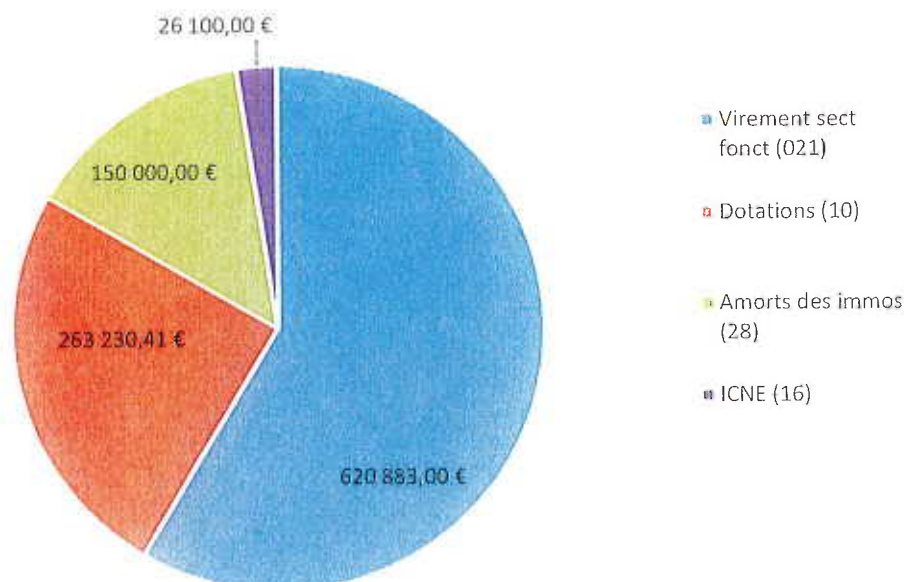
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles

Inscription d'un crédit de 316 000 €

- Renouvellement partiel du parc informatique
- Renouvellement partiel du matériel médical
- Acquisition de mobilier de bureau pour les prochains recrutements
- Remplacement partiel de la flotte autos si besoin
- Modifications des cloisons en vue d'un réaménagement des bureaux

Les recettes d'investissement

Le graphique présente la ventilation des mouvements par chapitre budgétaire des prévisions budgétaires.



Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement

Part d'autofinancement de la section de fonctionnement à la section d'investissement (600 883 €).

Chapitre 10 - Dotations

Article 10222 : F C T V A

Remboursement d'une partie de la TVA sur les dépenses d'investissement de l'année 2020 soit un montant attendu de 18 000 €.

Article 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé

Affectation de 245 230.41 € provenant d'une partie de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2019 pour couvrir le déficit d'investissement de l'année 2020.

Chapitre 28 - Amortissements des immobilisations

Prise en compte de la diminution de la valeur nette comptable des biens immobilisés soit une somme de 150 000 €. Ce compte s'équilibre en dépenses de fonctionnement article 6811.